

Rapport annuel Commission communale pour l'accessibilité

2018



Approuvé par la commission accessibilité le 20 juin 2019
Présenté au conseil municipal du 27 septembre 2019

THÉMATIQUES

1. Données générales	3
1.1 Informations administratives de la commune	3
1.2 Informations administratives de la CCPA	3
2 Voirie et espaces publics	4
2.1 Eléments de suivi	4
2.2 Travaux de mise en accessibilité de la voirie	4
2.3 Travaux de mise en accessibilité des bâtiments	6
3 Services de transports collectifs et intermodalité	15
4 Thématiques et actions portées par la CCPA ou d'autres services (Sensibilisation, information, formation, communication, services et nouvelles technologies, culture, sports, loisirs...)	15
4.1 L'emploi des personnes en situation d'handicap au sein de la ville	15
4.2 Le CCAS	16
4.3 La petite enfance	17
4.4 La scolarisation des enfants en situation d'handicap	17
4.5 L'entrée Jeunesses	17
4.6 L'accès aux loisirs, à la culture et au sport	18
4.7 L'accessibilité aux évènements	24
4.8 Communication	25
5 Conclusion	26

1. Données générales

1.1 Informations administratives de la commune

Ville de Rezé Hôtel de Ville Place Jean Baptiste Daviais BP 159 44403 Rezé Cedex 40 368 habitants au dernier recensement	Direction Solidarités Sonia Lindier, chargée de mission handicap Centre André Coutant - 12 rue des déportés 44400 Rezé sonia.lindier@mairie-reze.fr
--	--

La ville fait partie depuis 2001 de Nantes Métropole qui compte 24 communes et 600 000 habitants. Nantes Métropole a la compétence entre autre dans les domaines suivants :

Aménagement urbain, transports et déplacements, espaces publics, voirie, propreté et éclairage public, logement et habitat.

1.2 Informations administratives de la CCPA (commission communale pour l'accessibilité)

Création le 15 décembre 2006 en Conseil Municipal de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

La commission regroupe le collège d'élus, le collège d'usagers représentant de personnes handicapées et experts, des représentants d'associations.

La commission communale s'est réunie en séance plénière 3 fois en 2018 (7 février, 6 juin et 14 novembre).

Représentants associatifs :

Monsieur Basset : Esat du Landas/ ADAPEI

Association Départementale des Amis et des Parents de Personnes Handicapées Mentales

Monsieur Bonnet : Handisup - Handicap Loisirs et Scolarité 44

Monsieur Fleury : APF - Association des Paralysés de France

Madame Leclerc : Rezé Seniors - Office Municipal des Retraités de Rezé

Madame Michaud : APAJH - Association pour Adultes et Jeunes Handicapés

Monsieur Steve Rabajotil : Voir avec les mains

Monsieur Sorin : ARDDS 44 - Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds

Représentants individuels :

Monsieur Chartier : Usager

Madame Leclair : Usagère

Monsieur Renaud : Usager (ESAT)

Elus municipaux :

Madame Le Blan : Adjointe en charge de la petite enfance, de la parentalité, déléguée au handicap et à la santé

Monsieur Brochard : 1er Adjoint

Monsieur Chusseau : Adjoint en charge des politiques de solidarité et de la lutte contre la pauvreté

Madame Charbonnier : Adjointe en charge des seniors, du logement et de l'habitat, du dialogue citoyen

Monsieur Lumineau : Adjoint en charge de la vie associative, de la jeunesse et des festivités

Monsieur Mosser : Adjoint en charge de la politique sportive, de la gestion des prestations logistiques aux associations et clubs sportifs

Monsieur Quéraud : Conseiller métropolitain - voirie et espaces publics

2 Voirie et espaces publics

2.1 Éléments de suivi

La programmation des aménagements et leur financement relèvent de la compétence de Nantes Métropole et sont pris en compte par le Pôle Loire Sèvre et Vignoble.

Des tableaux de bord et des cartes sont réalisés afin de suivre l'état d'avancement de l'accessibilité sur la commune.

2.2 Travaux de mise en accessibilité de la voirie

Opérations réalisées pour améliorer l'accessibilité au titre du SDA (Schéma Directeur d'Accessibilité)

- Place PMR et cheminement sur le parvis de la mairie



- Accès au restaurant scolaire Plancher rue Camille Jouis,



- Protection contre le stationnement sauvage rue G. Sand,
- Cheminements entre les arrêts de bus et le site « Transfert » rue de l'abbé Grégoire.



Dans le cadre des travaux d'investissement ont été réalisés :

La rue Félix Faure et Alsace Lorraine



Dans le cadre des travaux d'entretien :

Les traversées des rues Octave Rousseau et Théodore Brossaud ont été mises en conformité.

Chaque année la Ville et Nantes métropole investissent pour la création de stationnement PMR. Nous avons un total de 176 places réparties sur le territoire de Rezé.

2.3 Travaux de mise en accessibilité des bâtiments

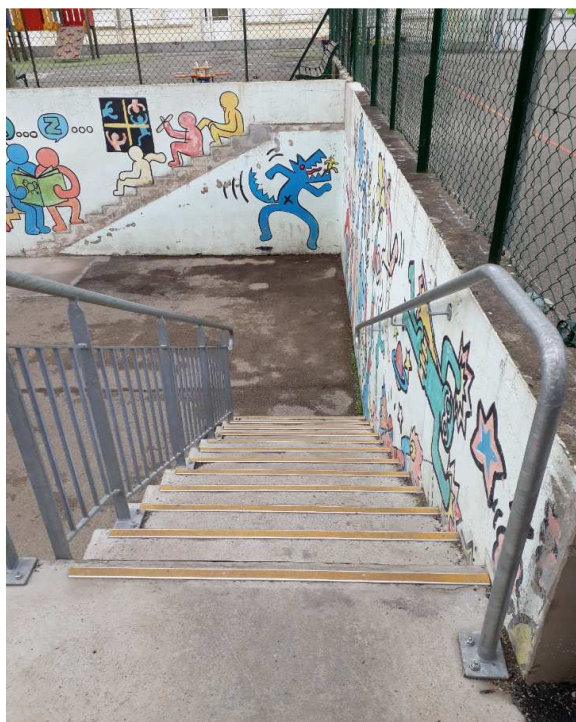
ACCESSIBILITE - BILAN TRAVAUX ANNEE 2018

Bâtiments scolaires	
Groupe Scolaire Plancher	Reprise et création de rampes adaptées, mise en place de bandes d'éveil de la vigilance et des nez de marches contrastés (escaliers), sanitaires adaptés....
Elémentaire Chêne Creux	Mise en conformité : des circulations horizontales des étages, des dispositifs de sécurité d'usage, création d'un ascenseur, réaménagement des blocs-sanitaires.....
Elémentaire Ouche Dinier Bâtiment 1	main courante, nez de marche, peinture contre marche, guide podotactile au niveau des escaliers intérieurs et extérieurs, tapis de sol
Maternelle Ouche Dinier Bâtiment 2	abaissement miroir sanitaires, reprise éclairage extérieur
Equipements sportifs	
Gymnase Crétual	Mise en place des bandes podotactiles d'appel à la vigilance avant la chaussée et marquage du passage des piétons sur la chaussée, reprise du cheminement, mise en conformité de l'escalier, marquage au sol et panneaux signalétiques pour le stationnement, mise aux normes des vestiaires et sanitaires.....
Gymnase Dugast	Signalisation avec contraste visuel et tactile, signalisation parking, réaménagement vestiaires et sanitaires....
Bâtiments sportifs (autres que gymnases) : stades, stand de tir, etc...)	programme d'abaissement des patères dans les vestiaires, repositionnement des distributeurs papiers toilette, évier ajusté sur la règle des 70/85cm, peinture 1 ^{ère} et dernière contremarche, miroirs et urinoirs abaissés par les AMS.
Equipements culturels et loisirs/vie associative	
Médiathèque Diderot	Mise en conformité des escaliers (bandes d'appel à la vigilance, - nez de marches rapportés, contrastés et antidérapants, contre marche rapportée pour la première et la dernière marche de chaque volée), Travaux d'éclairage, banque d'accueil tablettes, faux plafond acoustique absorbant....
Barakason	réglage des ferme portes, signalétique parois vitrés, installation d'une barre de rappel dans les sanitaires, installation d'un lave main, urinoir abaissé, hauteur sous vide lavabos collectifs
Salle du Seil – Bâtiment Provence	urinoir abaissé, lave mains rajouté, sèche mains abaissé
Halle de la Trocardière	Cheminelements extérieurs, places PMR, guides podotactiles, WC adaptés, mise aux normes de portes, enlèvement de sas....

Autres bâtiments

EHPAD Mauperthuis	Mise en place de bandes de vigilances ainsi que des nez de marches contrastés pour les escaliers, mise en place d'un système de vidéophonie adapté, conformité des portes, mise en conformité de sanitaires, mise en place d'une signalétique en relief...
Restaurant Municipal	Rampe, sas modifié, modification des portes, mise en conformité des sanitaires, de l'éclairage.....
Hôtel de Ville	Mise en conformité et sécurisation des escaliers intérieurs, mise en conformité des sas et portes, éclairage... (Reste dérogations à traiter : salle du CM, salle des commissions, parvis extérieur)

Groupe scolaire Plancher



Mise en conformité des escaliers



Portique et contrôle d'accès adapté



Rampe d'accès

Elémentaire Chêne Creux



Sécurisation des escaliers

Création d'un ascenseur

Réaménagement des sanitaires



Gymnase Crétual



Marquage au sol et panneaux signalétiques pour le stationnement



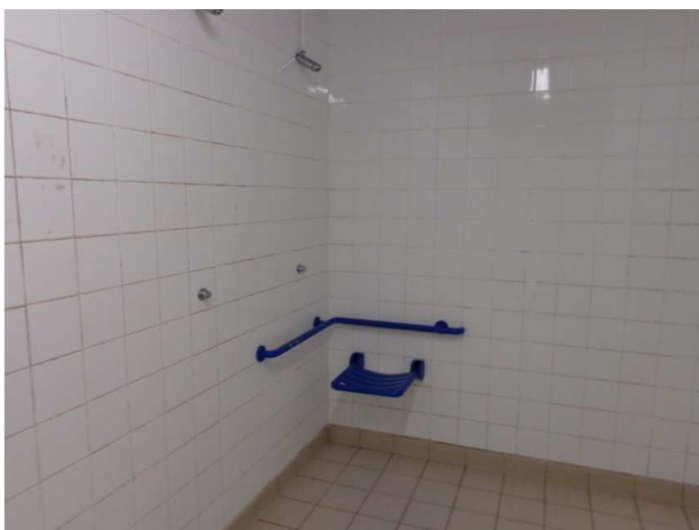
Mise en place des bandes podotactiles



Mise en conformité de l'escalier



Réaménagement des sanitaires

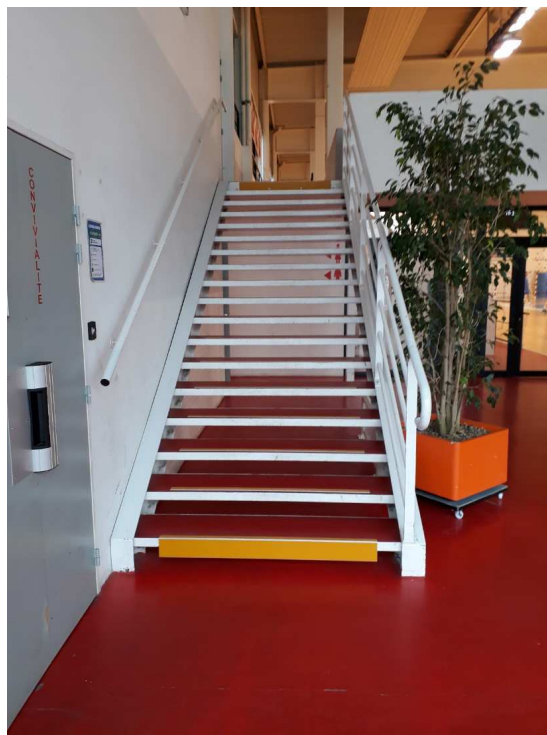


Réaménagement des vestiaires

Gymnase Dugast



Signalisation parking – marquage au sol

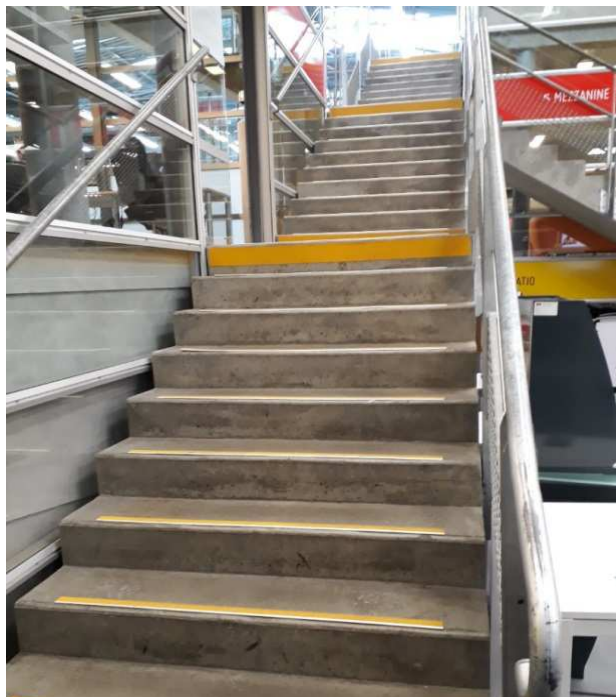


Sécurisation des escaliers



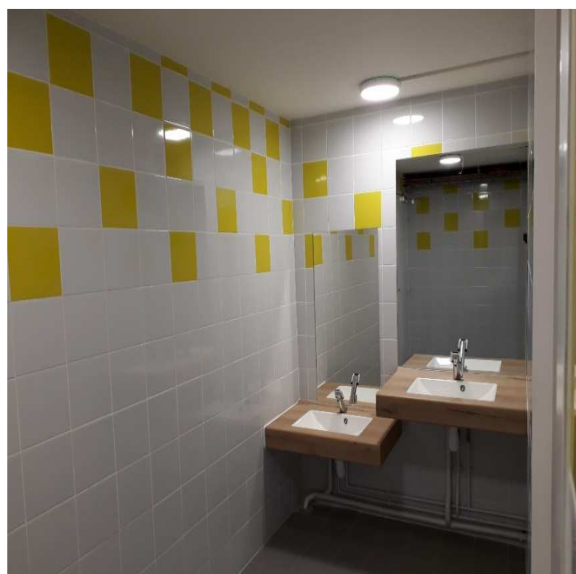
Réaménagement des vestiaires et sanitaires

Médiathèque Diderot



Banque d'accueil tablettes, travaux d'éclairage, faux plafond acoustique absorbant...

Mise en conformité des escaliers (bandes d'appel à la vigilance, - nez de marches rapportés, contrastés et antidérapants, contre marche rapportée pour la première et la dernière marche de chaque volée),



Réaménagement des sanitaires



Ouverture porte automatique

EHPAD Mauperthuis



Mise en conformité des escaliers



Mise en place d'un système de vidéophonie adapté



Mise en conformité des portes

Restaurant Plancher

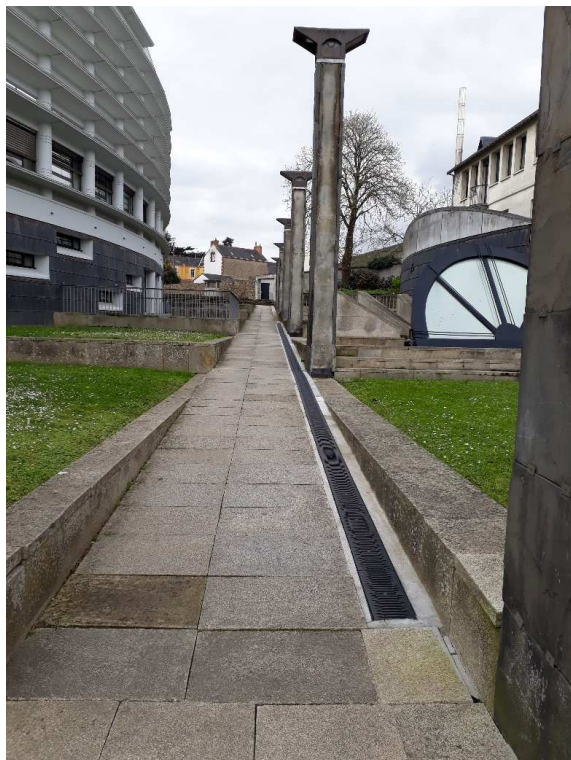


Rampe d'accès

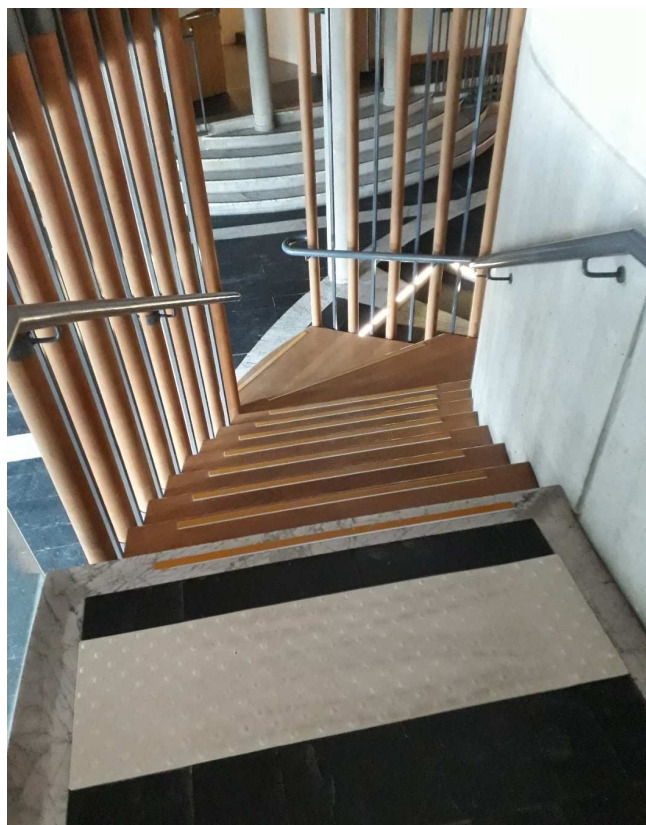


Sas d'ouverture modifié

Hôtel de ville



Mise en conformité cheminement extérieur



Mise en conformité et sécurisation des escaliers



Eclairage



Mise en conformité des portes

3 Services de transports collectifs et intermodalité

Le Tramway, le Busway, les 7 lignes Chronobus et la navette aéroport sont accessibles à tous grâce à des véhicules à planchers bas, des portes coulissantes, des rampes d'accès, des messages sonores et visuels et des stations aménagées. Progressivement, les autres lignes du réseau TAN facilitent l'accès aux personnes à mobilité réduite.

En complément, le service Proxitan assure les déplacements des personnes à mobilité réduite sur les 24 communes de Nantes Métropole, dans des véhicules spécialement adaptés.

- Plus de 1900 arrêts du réseau sont accessibles, soit 80 % des arrêts (chiffres 2018)
- 93% des véhicules accessibles (bus, Busway, tramway, navettes fluviales)
- 41 lignes du réseau accessibles sur un total de 62 lignes (tous leurs points d'arrêt sont accessibles et tous leurs véhicules sont à plancher bas, disposent d'une palette et d'un espace pour les fauteuils roulants)
- 94% des usagers TAN voyagent sur des lignes accessibles

4 Thématiques et actions portées par la CCPA ou d'autres services

(Sensibilisation, information, formation, communication, services et nouvelles technologies, culture, sports, loisirs...)

La commission s'est réunie 3 fois en 2018 (7 février, 6 juin et 14 novembre), elle a étudié :

- En février : la présentation du nouveau site internet de la ville de Rezé, la présentation du travail sur le registre public d'accessibilité
- En juin : un point travaux Nantes Métropole, le rapport annuel 2017 de la commission, la présentation de la démarche « Ville Amie des Aînés »
- En novembre : la présentation du jardin du Presbytère, le projet Paul Allain, le projet skate park, la mise en accessibilité de l'école de musique, Groupe scolaire Pauline Roland, EHPAD Plancher en 2019, le tour de Rezé 2019

Des visites d'équipements ont été programmées : le restaurant et groupe scolaire Plancher (8 mars), la Balinière et l'école Pauline Roland (21 juin).

4.1 L'emploi des personnes en situation d'handicap au sein de la ville

- ✓ 59 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (travailleurs handicapés, invalides,...)
- ✓ Un taux d'emploi direct de 6,5% (6,91% en 2017)
- ✓ Un taux d'emploi légal de 6,8% (7,31% en 2017)

Le taux a légèrement diminué suite à une augmentation de l'effectif global et à une légère diminution du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi

- ✓ 47497,90€ de contrats de sous-traitance auprès d'ESAT ou d'entreprises adaptées.
- ✓ La collectivité a :
 - réalisé 6 aménagements de poste afin de maintenir dans l'emploi des agents en situation d'handicap (un bureau à hauteur variable pour alterner les positions, un fauteuil ergonomique pour travailler auprès de jeunes enfants, une table élévatrice hydraulique pour un cuisinier accidenté du travail, un chariot de ménage, un bras support écran, et un casque téléphonique).
 - adapté des postes de travail afin de maintenir au travail 7 agents (les dépenses sont en lien avec des restrictions physiques) : sièges de bureaux, repose-pieds, fauteuils ergonomiques...
 - fait intervenir 24 fois des organismes pour accompagner 2 travailleurs avec handicap auditif lors de formations, réunions...

- acheté des prothèses auditives au bénéfice de 3 agents
- permis à un agent malentendant d'être accompagné par l'institut de la Persagotière pour effectuer un bilan et des formations aux aides techniques
- fait bénéficier 2 agents d'un bilan cognitif afin d'être maintenus au travail
- formé les collègues et encadrants (8 personnes au total) de 2 agents en situation de handicap psychique, afin de pouvoir les maintenir à leur poste.

4.2 Le CCAS

• Les aides

Le conseil d'administration du CCAS accorde des aides après intervention du droit commun, en fonction de barèmes.

Les ressources et les charges des personnes sont prises en compte pour le calcul du quotient familial.

Le total des aides accordées en 2018 est de 3 359 €.

Cela a concerné :

- des aides pour l'acquisition de fauteuils roulants électriques, pour 2 personnes :

Les montants sollicités : 2 100,03 € et 2 000 €

Les aides accordées : 1 470,02 € et 1 400 €, soit 70%.

- l'aide pour l'acquisition d'un fauteuil roulant manuel :

Montant sollicité : 200,50 €

Aide accordée : 190,50 € soit 95%

- l'aide pour la réparation d'un fauteuil roulant électrique :

Montant sollicité : 314,63 €

Aide accordée : 251,70 € soit 80%

Deux aides ont été sollicitées et accordées pour une même personne en 2018 : la réparation et l'acquisition d'un fauteuil électrique.

• Convention CCAS et MDPH

La convention signée entre le CCAS de Rezé et la MDPH en décembre 2018 est prévue pour une durée d'un an. Elle s'inscrit dans une convention cadre signée en octobre 2018 entre l'UDCCAS et la MDPH.

Ce partenariat s'inscrit dans un objectif double. Il s'agit d'une part de coordonner les financements extra-légaux en matière d'aides techniques à destination des bénéficiaires en situation de handicap, et d'autre part de définir les modalités d'échange entre la MDPH et les CCAS concernant ces publics.

Le CCAS abonde le fonds de compensation du handicap et la MDPH instruit les dossiers sans renvoi des usagers vers le CCAS.

Objectifs de ce partenariat :

- Simplification des démarches pour les usagers (une seule demande d'aide financière à faire).
- Amélioration de la collaboration CCAS-MDPH avec des interlocuteurs privilégiés et des temps d'information de la MDPH pour les CCAS
- Obtenir des éléments statistiques annuels par commune
- Participation de l'UDCCAS au comité de gestion annuel du FCH et au comité des financeurs

Le CCAS a un marché avec l'ESAT du Landas pour la **confection et le portage de repas à domicile** pour les personnes âgées ou handicapées de la commune. 23 travailleurs handicapés ont confectionné 41922 repas pour 279 bénéficiaires durant l'année.

4.3 La petite enfance

L'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures de la petite enfance

Structures	Age	Nombre
Crèche « Pomme de reinette»	6 ans	2
Multi-accueil « Les Ritournelles »	2 ans	2
Halte « Pirouettes galipettes »	6 ans	1
Halte « Pousse-poussette »	4 ans	1

4.4 La scolarisation des enfants en situation d'handicap

Année scolaire 2018 - 2019

- Enseignement primaire public et privé

69 enfants scolarisés :

- 45 en classe ordinaire
- 24 en classe d'intégration (ULIS -Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

- Établissements spécialisés - IPEAP : 40

4.5 L'entrée Jeunesses

Organisation d'un temps de prévention sur l'espace public autour de la sécurité routière (26 mai 2018) et notamment sur les risques d'accidents et de possibles handicaps ou incapacité.

Mobilisation de l'équipe jeunes à la course solidaire du collège Petite Lande, et accompagnement de la direction de la communication en direction des collégiens pour la réalisation de leur affiche ; la course solidaire récolte des fonds pour les associations liées au handicap.

Accompagnement/intégration de jeunes femmes identifiées en situation de handicap dans certains des groupes de jeunes accompagnés sur du long terme (groupe « Entre filles »/ coopérative éphémère d'automne).

4.6 L'accès aux loisirs, à la culture et au sport

École de Musique et de Danse

Action	Objectif	Organisation	Nombre de personnes touchées
Accueil d'élèves dans les activités de l'école de musique et de danse	Intégrer les personnes en situation de handicap qui le peuvent dans des activités ouvertes à tous	Pas d'organisation particulière Suivi pédagogique renforcé, personnalisation des parcours	Entre 10 et 15
Atelier musical « Mozaïk » pour adolescents et jeunes adultes en situation de handicap mental	Permettre à ces jeunes d'avoir une activité de loisirs, d'accéder à une pratique musicale, de rencontrer d'autres jeunes musiciens. Permettre à leur famille de rencontrer d'autres familles vivant la même situation	1 atelier d'1h le mercredi en fin d'après-midi	5
Intervention en musique à l'IPEAP	Proposer aux enfants et adolescents de l'IPEAP une activité de découverte et de pratique musicale. Accompagner les éducateurs dans des projets musicaux.	1 atelier d'1h par semaine, encadré alternativement par 2 enseignantes de l'EMMD, sur site. 1 concert de Noël	15 à 20 enfants et ados, de l'IPEAP et de la Passerelle
Atelier danse avec l'IPEAP	Proposer aux enfants et adolescents de l'IPEAP une découverte d'activité artistique autour de la pratique de la danse	10 séances dans l'année, à la Balinière, associant jeunes de l'IPEAP et leurs éducateurs	6 à 8 personnes de l'IPEAP et de la Passerelle
Accueil d'un atelier danse pour personnes en situation de handicap visuel mené par l'association Acajou	Favoriser la pratique de la danse Mélanger, par cette pratique, personnes en situation de handicap et valides	1 séance par mois (démarrage en décembre 2016)	4 à 10 personnes avec un noyau dur de 5 personnes
Atelier danse avec LOGEAC	Proposer une découverte d'activité artistique autour de la pratique de la danse	Une dizaine de séances réparties sur l'année	8 à 10 personnes
Mise en place de séances de chant, de percussions et de danse avec des patients de l'hôpital de jour du Bas-Landreau	Initiation à des pratiques artistiques	6 séances de percussions de janvier à avril 6 séances de chant de janvier à avril 6 séances de danse de novembre à décembre	15 à 18 personnes
Formation accessibilité des usagers en situation de handicap	Formation à destination du personnel de la Balinière ayant pour but un accueil adapté des usagers en situation de handicap	2 journées de formation	2 personnes

Médiathèque Diderot

Actions hors les murs

Une permanence par mois dans 5 EHPAD de la ville + 1 dépôt de livre chaque mois dans une résidence pour seniors (les jardins d'Augusta) et des portages à la demande pour les bénéficiaires du Service seniors (relais par l'intermédiaire des aides à domicile). Ce service peut toucher des personnes en situation de handicap, mais pas exclusivement.

Accueils de groupes

- Visite d'un groupe de jeunes du Landas (ESAT) : 5 personnes + 1 accompagnatrice.
- Visite découverte et présentation des collections adultes et jeunesse en fonction de leurs centres d'intérêt. Ces jeunes réalisent des travaux de plastification de livres pour la médiathèque. 1 personne est revenue pour s'inscrire en autonomie.
- Visite d'un groupe d'adultes de l'ESAT du Landas.
- Accueil au mois d'octobre de petits groupes de résidents des différents EHPAD dans la médiathèque afin de leur faire découvrir les offres adaptées (grands caractères, audiolivres, revues..)
- Visite de la classe ULIS du collège Salavdore-Allende, avec une visite mensuelle dans le but de devenir autonomes dans leur usage de la médiathèque.

Animations, spectacles, exposition, projets en partenariats

Projection d'un court métrage documentaire « Tels qu'ils sont » consacré aux personnes autistes (film réalisé par un étudiant à l'école de cinéma de Nantes), suivie d'un débat, le 3 mars 2018 (mobilisation de 14 personnes).

Accueil général et supports d'information/communication

Edition d'un flyer d'information sur le portage à domicile en direction des résidents des maisons de retraite et des usagers du service séniors de la ville.

Accessibilité de l'équipement

- Remplacement de la porte vitrée hall / accueil principal par une porte coulissante automatique.
- Sécurisation des escaliers : pose d'antidérapants de nez de marche et de bandes de repérages des contremarches. Remise aux normes des mains courantes.
- Pose des modules acoustiques et de luminaires au plafond de l'accueil.
- Installation d'une tablette sur les postes abonnement et banque de retours des prêts pour Personne à Mobilité Réduite.
- Sécurisation des paillasses des 4 escaliers.

Accès aux services/offres (collections accessibles)

Livres en gros caractères : 1800 environ

Audio livres : 900 (750 adultes, 150 enfants)

Abonnements : revue « Mieux Voir » et Rezé Mensuel en braille

DVD avec sous titrages sourds et malentendants : 800

Documents adaptés aux lecteurs dyslexiques : 150 (enfants uniquement)

Les livres en gros caractères ont fait l'objet de 7656 prêts en 2018, soit un taux de rotation de 7.53 (moyenne des romans : 4). Les **audiolivres** ont été empruntés 1931 fois, soit une rotation de 2.93. Pas d'informations sur le nombre de personnes qui empruntent ces documents en raison de leur accessibilité.

La revue « *Mieux voir* » a enregistré 43 prêts en 2018 (à titre de comparaison, *Notre Temps* qui vise un public senior en a fait 72).

Collaboration professionnelle/partenariats professionnels

Travail avec l'ESAT le Landas depuis 2016 (lot réservé dans le cadre du [marché public d'équipement et couverture des documents de la médiathèque](#)) : prestation axée sur la plastification des livres (l'ESAT vient chercher régulièrement des livres et les rapporte plastifiés et renforcés).

Le futur marché d'équipement (2020-2023) devrait compléter et développer ce lot en faisant appel à un ESAT pour la pose des étiquettes sur les documents, sur place à la médiathèque, une demi-journée par semaine.

Ce même marché comportera un lot réservé aux entreprises œuvrant dans le domaine de l'insertion pour la plastification de documents.

Travail avec Oser Forêt Vivante, structure d'insertion : recyclage déchets papier et carton, nettoyage de livres.

Formation des agents

Stage intra accessibilité des usagers en situation de handicap en juin 2018 ; deux agents de la médiathèque y ont participé.
Journée de formation FALC.

Service Patrimoine et mémoires

2 visites en LSF de la Maison radieuse le dimanche 16 septembre 2018, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

La Soufflerie

- Insertion d'une page dédiée aux spectateurs en situation de handicap dans les programmes de saison (2017/2018 et 2018/2019) et sur le site internet de la Soufflerie - <http://www.lasoufflerie.org/publics/accessibilite/>



La Soufflerie > Publics > Accessibilité

La Soufflerie est particulièrement attentive à l'accueil des personnes en situation de handicap. Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner, **n'hésitez pas à nous contacter**.
Nous vous invitons à nous signaler votre handicap dès l'achat de vos billets.
45 minutes avant le spectacle notre équipe est présente dans le hall de la salle pour vous accueillir dans les meilleures conditions et vous proposer des solutions adaptées à vos besoins (place assise, ascenseur, entrée et visite dans la salle en amont...).

Le tarif très réduit est accordé aux spectateurs titulaires d'une carte mobilité inclusion ou bénéficiaires d'une allocation pour personne handicapée sur présentation d'un justificatif.

Spectateurs à mobilité réduite



- Plaquette audio présentant la programmation de la Soufflerie sur CD et pistes en écoute sur le site internet (pour les saisons 2017/2018 comme 2018/2019)
- Présentation de la saison dédiée aux personnes déficientes visuelles / Réseau des salles culturelles de l'agglomération nantaise – au Jardin des Plantes de Nantes, en septembre 2018
- Plaquette audio réalisée par le réseau des salles culturelles de l'agglomération nantaise : une piste par structure culturelle partenaire dont la Soufflerie (pour les saisons 2017/2018 et 2018/2019)
- Visite de l'auditorium en LSF, proposée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine en septembre 2018
- Création d'un guide d'accessibilité de la Soufflerie Facile à Lire et à Comprendre ainsi que d'un programme FALC par semestre pour la saison 2017/2018 et pour le premier semestre de la saison 2018/2019
- Adhésion au réseau national Musique et Handicap
- Mise en œuvre d'un diagnostic accessibilité avec le réseau T'Cap, association nantaise favorisant l'accès des personnes en situation de handicap à la vie sociale et culturelle [initié en décembre 2018, rendu du diagnostic et des préconisations en 2019]
- Accueil de structures prenant en charge des personnes en situation de handicap aux spectacles et concerts programmés à la Soufflerie (cf. synthèse ci-dessous sur l'année 2018), ainsi que de personnes en situation de handicap venant individuellement.

Spectateurs en situation de handicaps accueillis en 2018 lors d'une ou plusieurs représentations

Structures	Age	Nombre	Type de handicap
L'Institut Pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés	Enfants	23	Polyhandicapés
Centre Psychothérapeutique de Jeunes enfants	5 / 10 ans	5	Difficultés psychologiques et psychiques



L'ARPEJ

Association Rezéenne pour l'enfance et la jeunesse,
L'ARPEJ accueille tout au long de l'année, des enfants
et des jeunes porteurs de handicap.



L'association est signataire de la charte de déontologie d'accueil des enfants et des animateurs en situation de handicap en structures de loisirs et vacances non spécialisées.
A ce titre, elle est garante d'un accueil de qualité notamment en organisant cet accueil.

MERCREDIS, PETITE VACANCES SCOLAIRES, ETE 2018

Structures	Age	Nombre d'enfants accueillis
CHENE GALA	3 – 6 ans	5
SALENGRO MATERNELLE	3 – 6 ans	1
RAGON	3 – 6 ans	1
CHATEAU MATERNELLE	3 – 6 ans	3
PRAUD	7 – 13 ans	8
ROBINIERE	7 – 10 ans	2
CHATEAU ELEMENTAIRE	7 - 13 ans	4
SALENGRO ELEMENTAIRE	7 -13 ans	0
OUCHE - DINIER	7-13 ans	2
CLUB JUNIOR	11 – 13 ans	4
Séjour VIOREAU	11 – 13 ans	2
	Total	32

15 enfants ont été accompagnés par l'association Handisup et 4 enfants d'un accompagnement individuel par un animateur permanent de l'ARPEJ-Rezé.

Sport

- Pérennisation de l'activité de Torball (mise en place en 2017) avec un deuxième créneau rajouté en septembre 2018, au profit de l'association « Voir avec les mains », sport à destination des personnes malvoyantes et voyantes.



- Renouvellement de la convention annuelle au profit de l'hôpital du Bas-Landreau, pour le prêt hebdomadaire, les mercredis matin, d'une salle de sport, au gymnase Château Nord, pour pratiquer le basket. C'est une activité thérapeutique encadrée par des soignants de l'hôpital pour un groupe de 10 à 15 personnes. Aux rencontres hebdomadaires, s'ajoute une fois par an, l'organisation d'un tournoi à la journée, où sont invités différents hôpitaux de psychiatrie des Pays de La Loire, et en partenariat avec la ligue départementale de basket.

Le Chronographe

Fréquentation :

- 169 personnes en situation d'handicap en visite libre au Chronographe (sur présentation d'une carte), souvent accompagnées (103 accompagnateurs).
 - et 4 groupes de personnes reçues avec une médiation spécifique (37 personnes en situation d'handicap + les personnes accompagnatrices)
- Soit un total de 309 personnes.

Maison du développement Durable

Une intervention interprète en LSF, le samedi 7 avril 2018, dans le cadre d'un atelier consacré au thème « fruitiers et rosiers, taille, bouture et greffage », suite à la demande d'un adulte participant.

Les Centres Socioculturels

CSC Ragon

- Reconstitution d'une convention de mise à disposition de salles auprès de l'association AIMELSF qui propose des cours de langues des signes aux proches de personnes sourdes et malentendantes.
- Equipement des différentes manifestations extérieures (dont la grande salle du CSC de manière pérenne) d'une boucle sonore permettant aux personnes sourdes appareillées de mieux percevoir les sons sans agressions.
- Proposition dans le cadre de l'événement mille et une familles (24 février) - autour de la parentalité - d'un atelier de création de jeux et jouets en bois avec l'association La sauce ludique. La présence de deux animateurs en capacité de signer parmi les encadrants (dont un malentendant) a permis la présence de personnes malentendantes (8-10 personnes) sur cet atelier.
- Accueil d'une mère en fauteuil roulant dans les groupes petite enfance du CSC (deux matins par semaine).
- Accueil/ accompagnement d'une habitante du quartier en situation d'handicap mental dans ses relations avec sa curatelle.

4.7 L'accessibilité aux évènements

Tour de Rezé

Le 25 mars : Mise en accessibilité aux PMR sur le petit parcours.

Feu d'artifice du 13 juillet



Réservation de places de stationnement PMR.

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des personnes handicapées à l'intérieur du site de la manifestation.

2 à 3 jeunes mobilisés pour l'accompagnement dans le cadre du dispositif « je suis volontaire », en partenariat avec la direction des jeunes

Forum des associations



Accompagnement de personnes en situation d'handicap, traduction LSF



Les Vœux de la municipalité à l'Hôtel de Ville sont traduits en LSF depuis 2014, les personnes mal entendant peuvent bénéficier d'une traduction en LSF aux réunions publiques sur demande.

4.8 Communication

Poursuite de l'écriture d'**encadrés FALC dans le magazine municipal** (depuis février 2017).

Sont concernés, les articles de la rubrique « Actu Mairie » qui font une page ou plus.



Le **Rezé Mensuel** est toujours **transcrit en braille** : 17 exemplaires par mois (x 10 mois) ont été envoyés par courrier.

Le **Rezé Mensuel** est toujours accessible en **version audio** sur reze.fr

A été également **sous-titrée la vidéo rétrospective de l'année 2018**, qui était diffusée lors des cérémonies des vœux début 2019. La vidéo rétrospective de l'année 2017 diffusée lors des cérémonies des vœux en janvier 2018 était également sous-titrée.

Une **nouvelle version du site web de la Ville a été lancée en avril 2018**, avec une vigilance importante sur l'accessibilité du site. Le projet a été présenté aux membres de la commission communale d'accessibilité. Et ils ont aussi pu tester le site en développement depuis chez eux, à partir d'un lien qui leur a été fourni afin qu'ils puissent le consulter et faire d'éventuels retours.

2 personnes en situation de handicap (hors membres de la commission accessibilité) ont participé - au sein d'un groupe testeurs en février 2018, deux mois avant la mise en ligne - au test d'une version "beta", c'est à dire en cours de développement.



5. Conclusion

Comme vous avez pu le constater en parcourant ce rapport, l'année 2018 est une année importante pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public.

Pour rappel, la ville est engagée, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité programmé (Ad'Ap) à réaliser ces travaux de mise en accessibilité de son patrimoine bâti jusqu'en 2024 pour une somme d'investissement global d'au moins 6 million d'euros.

Ces travaux ont été réalisés en concertation avec la commission lors de visites ou de présentation en plénière. Ainsi, 11 établissements ont été concernés pour cette année 2018 : 3 groupes scolaires (Plancher, Chêne Creux et Ouche Dinier), 2 gymnases (Crétual et Dugast) mais aussi l'Hôtel de ville, la médiathèque, la Barakason, la salle du Seil ainsi que le restaurant municipal.

Comme les années précédentes, les membres de la commission se sont réunis trois fois en séance plénière et ont accueilli cette année de nouveaux membres de l'association « Voir avec les mains ». Cette association œuvre au quotidien pour sensibiliser au handicap visuel dans les écoles et proposer un sport de ballon nommé le Torball pratiqué par des déficients visuels mais accessible aussi aux voyants !

Les membres de la commission ont par ailleurs eu l'occasion, en début d'année, de participer à la refonte du site internet de la ville en amont de sa mise en ligne.

Ce rapport permet avant tout d'évaluer le travail réalisé au quotidien par les services et les associations pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap aux différentes activités proposées au sein de la ville. C'est le cas de la médiathèque, la Maison du développement durable, l'école de musique et de danse, la Soufflerie qui propose un programme en « Facile à lire et à comprendre » et une plaquette audio pour les non-voyants, etc...

La prise en compte du handicap associée à une meilleure accessibilité des établissements recevant du public permet aux personnes en situation de handicap de prendre toute leur place dans la cité et de vivre pleinement leur citoyenneté.

Même si cela reste encore compliqué, année après année, chaque rapport permet de mesurer les avancées et améliorations apportées.

Et année après année, la commission communale pour l'accessibilité est présente et active pour apporter son expertise et veiller à la prise en compte systématique du handicap dans toute sa diversité.

Enfin, l'année 2018 aura été l'année du départ en retraite de madame Brimboeuf qui a œuvré pendant de nombreuses années pour accompagner les membres de la commission dans l'amélioration de l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans notre commune et au sein de nos services. Tous les membres de la commission se joignent à moi pour l'en remercier et la saluer chaleureusement.

Sylvie Le Blan

Adjointe à la petite enfance,
à la parentalité déléguée au handicap et à la santé